



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Mont-Tremblant**

6 avril 2017

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence de la mairesse suppléante, tenue le **6 avril 2017 à 10 h**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Monsieur Kevin Ratcliffe, conseiller du district 1
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 2
Madame Thérèse Barrette, conseillère du district 3, mairesse suppléante
Monsieur Vincent Perreault, conseiller du district 4
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 5
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Absence : Monsieur Luc Brisebois, maire

Sont également présents le directeur général et le greffier adjoint.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour;
4. Avis de motion :
 - 4.1 Règlement (2017)-102-43-1 modifiant le règlement de zonage (2008)-102 relativement à diverses dispositions;
 - 4.2 Règlement (2017)-102-43-2 modifiant le règlement de zonage (2008)-102 relativement à la densité de la zone TO-620;
5. Deuxième période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Le greffier adjoint certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

CM17 04 114

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

Aucune question n'est posée.

4. Avis de motion

Conformément aux dispositions de l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, monsieur le conseiller Pascal De Bellefeuille



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Mont-Tremblant**

6 avril 2017

déclare que par souci de transparence, il se retire de la décision relativement au sujet suivant à l'ordre du jour. Il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur ce point.

CM17 04 115

4.1 Règlement (2017)-102-43-1 modifiant le règlement de zonage (2008)-102 relativement à diverses dispositions

Avis de motion est donné par madame Roxanne Lacasse à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, le Règlement (2017)-102-43-1 modifiant le règlement de zonage (2008)-102 relativement à diverses dispositions.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

Monsieur le conseiller Pascal De Bellefeuille reprend part aux délibérations.

CM17 04 116

4.2 Règlement (2017)-102-43-2 modifiant le règlement de zonage (2008)-102 relativement à la densité de la zone TO-620

Avis de motion est donné par madame Roxanne Lacasse à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, le Règlement (2017)-102-43-2 modifiant le règlement de zonage (2008)-102 relativement à la densité de la zone TO-620.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

5. Deuxième période de questions

Aucune question n'est posée.

CM17 04 117

6. Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 10 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois
Maire

Jean-Michel Frédérick
Greffier adjoint

